

► Informations générales

Cours

Sigle et titre	PSY3099L
Titre long	Enjeux familiaux en développement de l'enfant
Nombre de crédits	3
Trimestre et année	Automne 2020
Horaire et local	Vendredi de 13h à 16h, à distance.
Mode de formation	En ligne.
Description courte (selon l'annuaire UdeM)	Concepts/théories sur le parentage. Les familles et leurs enjeux dans divers contextes : historiques, structures, transitions, et cycles de vie familiaux. Autres particularités : paternité, homoparentalité, adoption, familles vulnérables/résilientes.
Préalables	Aucun.
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca

Enseignant(e)

Nom et titre	Jacinthe Emery, M.A., Ph.D., Chargée de cours.
Coordonnées	jacinthe.emery@umontreal.ca ; 514-220-9697.
Disponibilités	Par courriel et par bref texto, en tout temps. Une séance Zoom synchrone sera planifiée avant chacun des deux examens (les moments seront communiqués durant la session). Ces deux séances seront enregistrées et placées sur StudiUM.

Auxiliaire d'enseignement

Nom	Information à venir.
Coordonnées	Information à venir.
Disponibilités	Pour la consultation des examens seulement.

► Apprentissages visés

Objectif général

L'objectif général de ce cours est d'approfondir les concepts liés à la psychologie de la famille en examinant les influences des parents sur le développement de l'enfant et en examinant diverses thématiques reliées à la famille contemporaine.

Objectifs d'apprentissage

- Décrire la famille contemporaine et le rôle de parent.
- Analyser les pratiques parentales et les relations parent-enfant.
- **Décrire les processus d'influence de la famille sur le développement de l'enfant, en regard de diverses approches théoriques.**
- **Décrire l'évolution du rôle parental et des interactions parent-enfant au cours de la vie de l'enfant.**
- Prendre connaissance de préoccupations sociétales associées à la structure familiale (biparentale, monoparentale, etc.), aux caractéristiques des membres de la famille (genre, ethnie, orientation sexuelle, etc.), et à des problématiques particulières (maltraitance, enfant difficile, etc.).
- **Se familiariser avec les avenues pratiques en matière d'évaluation et d'intervention.**

► Calendrier

Dates	Contenus	Modes de diffusion
04-09-20	Présentation du plan de cours	Zoom synchrone (sera enregistré)
04-09-20 11-09-20 18-09-20 25-09-20 02-10-20 09-10-20	<i>Bloc 1 : Famille et relation parent-enfant</i> <ul style="list-style-type: none"> • Concepts de base sur la famille et la parentalité • Pratiques parentales • Survol des approches théoriques • Attachement parent-enfant 	Zoom asynchrone
16-10-20	Examen mi-session	StudiUM à l'horaire du cours
23-10-20	<i>Semaine de relâche</i>	
30-10-20 06-11-20 13-11-20	<i>Bloc 2 : Évolution de la relation parent-enfant au cours de la vie</i> <ul style="list-style-type: none"> • Du couple à la famille • Être parent d'un bébé • Être parent d'un enfant d'âge préscolaire • Être parent d'un enfant d'âge scolaire • Être parent d'un adolescent • Être parent d'un adulte 	Zoom asynchrone
20-11-20 27-11-20 04-12-20	<i>Bloc 3 : Thématiques particulières</i> <ul style="list-style-type: none"> • Préoccupations relatives à certaines caractéristiques familiales • Conduites parentales inappropriées et enfants difficiles • Paternité • Évaluation et intervention auprès de la famille 	Zoom asynchrone
14-12-20 au 18-12-20	Examen maison	
18-12-20	Examen final	StudiUM à l'horaire du cours

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#).

► Évaluations

Moyens	Descriptions	Dates	Pondérations
Examen mi-session	<ul style="list-style-type: none"> • Questions à choix multiples, questions vrai ou faux avec justification, et textes troués. • Matière des cours du bloc 1 et des lectures associées. • Durée de 2h00, en ligne. 	16-10-20	45%
Examen final	<ul style="list-style-type: none"> • Questions à choix multiples, questions vrai ou faux avec justification, et textes troués. • Matière des cours des blocs 2 et 3 et des lectures associées. • Durée de 2h00, en ligne. 	18-12-20	45%
Examen maison	<ul style="list-style-type: none"> • Questions à court développement. • Matière de tous les cours et des lectures associées. • Durée de 5 jours. 	14-12-20 9h00 au 18-12-20 23h59	10%

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen	Pour toute absence justifiée à un examen ou pour tout retard justifié de remise d'un travail, vous devez contacter le secrétariat de votre département. L'enseignant ne prend aucun arrangement individuel avec un étudiant. Pour plus d'informations, voir le Guide des études de premier cycle en psychologie.
Dépôt des travaux	L'examen maison devra être remis sur StudiUM.
Matériel autorisé	Le matériel de cours sera permis pour faire les examens. IMPORTANT : Le temps alloué pour faire les examens en ligne étant limité, il est fortement suggéré d'étudier vos notes de cours comme s'il s'agissait d'examens faits en classe. Si vous n'avez pas une connaissance minimale de la matière et que vous prenez le temps de chercher chaque réponse dans vos notes de cours, vous risquez de manquer de temps.
Qualité de la langue	Il n'y aura pas de correction stricte du français. Toutefois, un examen présentant une négligence marquée de la langue en comportant un nombre élevé d'erreurs pourra se voir enlever jusqu'à 5% des points.
Seuil de réussite exigé	La note de passage de ce cours est D (50%).

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription	2020-09-17
Date limite d'abandon	2020-11-06
Évaluation de l'enseignement	Date à venir. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies

Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents	Des prises de notes par l'étudiant sont essentielles pour compléter les diapositives présentées lors des cours.
Enregistrement et diffusion du contenu des cours	Rappelons que l'usage de tout document déposé sur StudiUM pour chaque cours est assujéti à l'engagement de chaque étudiant à respecter la propriété intellectuelle et le droit à l'image. En outre, il est interdit de faire une captation audio ou vidéo du cours, en tout ou en partie, sans le consentement écrit de l'enseignant. Le non-respect de ces règles peut mener à des sanctions disciplinaires en vertu de l'article 3 du Règlement disciplinaire concernant les étudiants.

► Ressources

Ressources obligatoires (matière à examen)

Diapositives

Les diapositives seront déposées sur StudiUM avant les cours. Il est suggéré de les imprimer ou de les télécharger sur un appareil mobile afin de pouvoir y ajouter vos notes de cours.

Enregistrements des séances de cours (Zoom)

Les enregistrements Zoom seront déposés sur StudiUM **à chaque semaine à l'horaire du cours**. Ils seront **disponibles jusqu'à l'examen**. Il est fortement recommandé de les visionner le jour-même afin de ne pas accumuler de retard. Voici les dates exactes auxquelles les enregistrements seront retirés :

- Cours du bloc 1 : enregistrements retirés le jeudi 15 octobre à 23h59.
- Cours des blocs 2 et 3 : enregistrements retirés le dimanche 13 décembre à 23h59.

Liens internet

Vous aurez également à visionner des vidéos disponibles sur internet. Les liens de ces vidéos seront mis sur StudiUM. Aussi, des questions vous seront fournies afin de savoir quelles informations doivent être retenues de ces vidéos.

Document

En complément à la matière vue dans les cours, vous devrez télécharger et lire des textes qui seront placés sur StudiUM. **Il n'y a pas de livre à acheter pour ce cours.**

Ressources optionnelles (pas matière à examen)

Liste bibliographique

- Bigner, J. J. et Gerhardt, C. (2019). *Parent-child relations. An introduction to parenting (10th edition)*. New York, NY : Pearson.
- Bouregba, A. (2013). *Les troubles de la parentalité. Approche clinique et socio-éducative*. Paris, France: Dunod.
- Boutin, G. et Durning, P. (1994). *Les interventions auprès des parents. Bilan et analyse des pratiques socio-éducatives*. Toulouse, France : Éditions Privat.
- Boyd, D. et Bee, H. (2017). *Les âges de la vie. Psychologie du développement humain (5^{ème} édition)*. Saint-Laurent, QC : Éditions du Renouveau Pédagogique Inc.
- Dortier, J.-F. (coordonnateur) (2002). *Familles. Permanence et métamorphoses*. Auxerre Cedex, France : Éditions Sciences humaines.
- Emery, J. (2016). *L'attachement parent-enfant. De la théorie à la pratique*. Montréal, QC : Éditions de l'Hôpital Sainte-Justine.
- Favez, N. (2017). *Psychologie de la coparentalité. Concepts, modèles et outils d'évaluation*. Malakoff, France : Dunod.
- Ferland, F. (2004). *Le développement de l'enfant au quotidien. Du berceau à l'école primaire*. Montréal, QC : Éditions de l'Hôpital Sainte-Justine.
- Golombok, S. (2000). *Parenting. What really counts?* New York, NT : Routledge.
- Houzel, D. (2017). *Les enjeux de la parentalité*. Toulouse, France : Éditions Erès.
- Vinay, A. et Zaouche Gaudron, C. (2017). *Psychologie de la famille*. Malakoff, France : Dunod.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources – styles et logiciels (guide)	http://www.bib.umontreal.ca/LGB/
Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM	http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude	http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html
Site Intégrité	http://integrite.umontreal.ca/

Harcèlement

À l'Université de Montréal, le harcèlement de tout type est proscrit. Si vous sentez que vous êtes victime d'une quelconque forme de harcèlement, plusieurs ressources s'offrent à vous.

Bureau d'intervention en matière de harcèlement	www.harcelement.umontreal.ca
---	--

► Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Cette règle ne s'applique pas aux cours de cycles supérieurs.

Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.